

FACULTÉ DES LETTRES

MECC adaptées à l'usage des étudiant·es AED*

Présentées et validées par la CFVU du 22-09-2020 / Votées par le Conseil de la Faculté des Lettres du 24-09-2020

L-S3

- ◆ Dispense de l'UE6 « Option » [3 ECTS]

L-S4

- ◆ Dispense de l'UE6 « Option » [3 ECTS]
- ◆ Valorisation du stage dans l'UE1 « Projet professionnel » [3 ECTS] (module LT00DMS4)
- ◆ MECC pour l'UE1 : Rédaction d'une analyse de situation
évaluée par la/le tuteur·e (établissement), la/le référent·e (composante) et la/le responsable de l'UE1 (mention)

L-S5

- ◆ Dispense de l'UE6 « Option » [3 ECTS]
- ◆ Valorisation du stage dans l'UE1 « Projet professionnel » [3 ECTS] (module LT00EM31)
- ◆ MECC : Rédaction d'un compte rendu de séquence
évalué par la/le tuteur·e (établissement), la/le référent·e (composante) et la/le responsable de l'UE1 (mention)

L-S6

- ◆ Dispense de l'UE6 « Option » [3 ECTS]
- ◆ Valorisation du stage dans l'UE1 « Projet professionnel » [3 ECTS] (module LT00FMS4)
- ◆ MECC : Rédaction d'une synthèse de stage
évaluée par la/le tuteur·e (établissement), la/le référent·e (composante) et la/le responsable de l'UE1 (mention)

M-S1

- ◆ Proposition : Valorisation du stage dans l'UE3 « Formation professionnelle » [6 ECTS?]
[voir les MECC de l'INSPÉ]

M-S2

- ◆ Proposition : Valorisation du stage dans l'UE3 « Formation professionnelle » [6 ECTS?]
[voir les MECC de l'INSPÉ]